



Une bouffée d'air pour Champagnole

Au groupe scolaire Jeanne-d'Arc, situé dans la campagne jurassienne, dix-huit heures hebdomadaires Emer ont été réparties entre son collège, son lycée général et technologique et son lycée professionnel. Elles permettent d'élargir l'horizon des élèves et de répondre à leurs besoins spécifiques. François Husson

«**N**ous n'avons pas utilisé les heures Emer (Établissement à moyens éducatifs renforcés) pour dédoubler une classe ou rattraper des heures manquantes, mais pour créer des dispositifs qui apportent une vraie plus-value aux élèves», déclare d'emblée Ghislain Bonnet, qui dirige le groupe scolaire Jeanne-d'Arc, à Champagnole, dans le Jura. Situé dans une commune rurale de 8 000 habitants, cet établissement de 850 élèves, répartis de la maternelle au BTS, est doté d'un internat. À la rentrée, les heures supplémentaires octroyées depuis trois ans dans le cadre du dispositif Emer ont été renouvelées pour trois années encore. «Elles s'ajoutent à notre dotation globale horaire, précise Ghislain Bonnet. Et leur répartition a été discutée collégalement, dans une réunion de concertation avec les enseignants, pour aboutir à l'affectation la plus utile possible. On s'est orienté vers des besoins ciblés, et tout ce qui contribue à ouvrir l'esprit des élèves.» Six heures ont été attribuées au collège, six

heures au lycée général et technologique, et six heures au lycée professionnel. «Ces trois unités rentraient de fait dans les critères exigés, particulièrement ceux concernant la mixité sociale et les bons résultats aux examens», note Ghislain Bonnet (cf. p. II).

Une prépa BTS en terminale

Au niveau du collège, priorité a été donnée à l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, avec trois heures Emer affectées à une enseignante qui fait le lien avec les familles et les enseignants. «Ces relations étaient difficiles à gérer, commente le chef d'établissement. Les familles s'adressaient directement à moi ! Cela m'a déchargé...» L'enseignante rappelle à ses collègues les difficultés de certains élèves et travaille avec les familles, en affinant au cas par cas l'aide dont chaque élève a besoin. En parallèle, une démarche sur l'attention a été mise en place par plusieurs professeurs pour les 6^{es} (cf. encadré ci-contre).

PROGRESSION À LA CARTE

Les lycéens de Jeanne-d'Arc, à Champagnole dans le Jura, ont accès au parcours Voltaire, un programme en ligne d'entraînement à l'orthographe et à la syntaxe. «Ce qui est intéressant dans cet outil, c'est l'individualisation, pointe Ghislain Bonnet, le chef d'établissement. Il s'adapte au niveau de l'élève et propose des exercices en fonction de l'évaluation qu'il lui fait faire. Cela permet de faire progresser les élèves et de les motiver.»

De même, les élèves de BTS peuvent se préparer au TOIC, qui jauge leur niveau d'anglais. Grâce à des heures Emer, ces élèves peuvent être accompagnés par leurs enseignants de français et d'anglais dans ces deux parcours.



© JEANNE-D'ARC/CHAMPAGNOLE

Ces deux mesures arrivent en renfort des PAP (Plans d'accompagnement personnalisé) mis en place pour des enfants qui connaissent différents types de problèmes (dyslexie, hyperactivité...), à partir d'un diagnostic individualisé. « *On constate une montée exponentielle de ces plans depuis une décennie*, déclare le chef d'établissement. *Cette année, nous en avons quatre à cinq dans chaque classe. Nous mettons en place des adaptations, comme donner des photocopies aux dyslexiques, ou ne pas leur retirer de points en dictée...* »

Pour le lycée général et technologique et le lycée professionnel, l'objectif de l'équipe pédagogique est de pousser les élèves à poursuivre leurs études en BTS. Constatant que c'était un passage difficile pour certains, notamment en lycée professionnel, Jeanne-d'Arc a proposé à ses T^{ies} technologiques et professionnelles une préparation au BTS. Un peu moins de la moitié des élèves suivent ces heures, prévues dans les emplois du temps, sur la base du volontariat. « *La première année, cette préparation leur a été imposée, mais c'était peu productif*, reconnaît

Ghislain Bonnet. *L'idée est de leur apporter un plus dans les matières générales pour leur éviter d'être ensuite perdus, car l'écart est parfois difficile à combler.* »

Pour les collégiens, plusieurs demi-journées ont été réservées à des échanges et des activités entre enseignants et élèves. « *Au collège, les adolescents ne perçoivent pas toujours l'utilité des études. Ce sont des temps de compréhension mutuelle, où chacun voit comment l'autre fonctionne* », précise Ghislain Bonnet, soucieux de la formation humaine de ses élèves.

Une cellule d'écoute dédiée

De plus, l'équipe a développé diverses activités destinées à accroître la créativité et l'expression de soi des collégiens : ateliers de théâtre, expression corporelle, ateliers scientifiques, de programmation, *serious game*... Chaque collégien est obligé d'en choisir un. Ces ateliers sont pris en charge par les enseignants, sans intervenants extérieurs, car leur but est aussi de rapprocher les élèves des éducateurs.

Appréciée des jeunes autant que des parents, l'expérience se poursuit au lycée, avec des ateliers théâtre animés cette fois par un intervenant extérieur, malheureusement indisponible l'an dernier. « *C'est important de donner aux lycéens des clés pour parler devant un public, organiser leur exposé et préparer le grand oral du bac ou des concours d'éloquence* », appuie le chef d'établissement. Dans le même esprit de responsabilisation, les élèves médiateurs sont de plus en plus nombreux dans l'établissement depuis deux ans, en CM2 et à présent en 6^e. Les élèves volontaires sont formés par un intervenant extérieur, une spécialiste de la médiation et de la gestion des conflits. À terme, chaque classe aura ses référents médiateurs, dont les missions sont de recueillir la parole de tous pour améliorer le climat scolaire. En attendant, les élèves du lycée professionnel ont une cellule d'écoute dédiée, qui fait le lien entre adultes et jeunes. « *Tous ces dispositifs n'ont rien d'original*, relativise Ghislain Bonnet. *Mais ils existent grâce aux heures Emer. Pour l'établissement, c'est une bouffée d'air, qui nous permet d'être plus à l'écoute de nos jeunes pour les aider à surmonter leurs difficultés.* »

CONCENTRÉS EN CLASSE

« *Sois attentif! Concentre-toi!* » Combien de fois par jour les enseignants adressent-ils ces mots à leurs élèves ?

Au collège Jeanne-d'Arc, à Champagnole (39), un groupe d'enseignants de 6^e (français, mathématiques, histoire-géographie, anglais) s'est emparé du sujet, en adoptant la démarche ATOLE (ATention à l'éCOLE), conçue par le chercheur en neurosciences Jean-Philippe Lachaux et son équipe de l'Inserm. Ce programme de découverte et d'apprentissage de l'attention en milieu scolaire aide l'élève à mieux comprendre son cerveau et ce qui perturbe son attention au quotidien. Il apprend ainsi à mieux réagir, dans et hors de la classe. Pour être efficace, cette démarche pédagogique doit s'intégrer au quotidien dans les pratiques de classe, avec l'engagement des enseignants. Et ses concepts et outils doivent être utilisés chaque jour.

Prises en charge par le dispositif Emer (Établissement à moyens éducatifs renforcés), quatre demi-journées sont prévues en début d'année, en septembre et octobre, pour déployer le programme.